



Besoin d'aide pour ecrire des lettres porte fort

Par **Valérie**, le **10/06/2009** à **17:20**

Bonjour,

Mon mari a disparu en mer au mois de septembre à l'étranger, son décès vient d'etre prononcer par jugement du TGI de Paris.

Je dois donc faire les papiers necessaires.

Je dois ecrire une lettre porte fort :

à la sécurité sociale pour demander une aide au dernier vivant

à la retraite complémentaire

et l'organisme duquel il dependait en tant qu'instructeur de plongée pour faire jouer els assurances..

Je ne sais pas du tout à quoi correspond une lettre porte fort,

Pourriez vous m'aider

merci par avance

Valérie

Par **Bertrand**, le **14/06/2009** à **19:52**

Bonjour,

Une lettre de ce type vous permet d'obtenir certaines sommes, qui doivent revenir à la succession, auprès d'organismes, afin de les redistribuer entre les héritiers.

Il suffit de dire que vous vous portez fort de la remise de la somme à percevoir auprès des héritiers.

N'avez-vous pas de notaire qui pourrait s'en occuper ?

Cordialement,

Bertrand.

Par **Valérie**, le **14/06/2009** à **20:16**

bonjour

non il n'y a pas de notaire puisque la succession est quasi nulle.

je vous remercie de votre reponse

cordialement